



# EGALITE FILLES-GARCONS EN MILIEU SCOLAIRE

Mardi 31 janvier 2017

« Etre en responsabilité demain : se former à l'égalité femmes-hommes »

présentation du FLOT

Huguette Klein pour l'ACREN

Comme tous les réservistes j'ai signé la CHARTE DU RÉSERVISTE CITOYEN DE L'ÉDUCATION NATIONALE qui m'engage à :

apporter une aide bénévole au service public de l'éducation en contribuant à la transmission des valeurs de la République en matière d'éducation à la citoyenneté et à la laïcité, **d'éducation à l'égalité entre filles et garçons**, de rapprochement de l'école et du monde professionnel, d'éducation aux médias et à l'information, **d'éducation et de sensibilisation à la lutte contre les préjugés et toutes les formes de discrimination.**

C'est donc sur le volet **éducation à l'égalité entre filles et garçons** que je me suis engagée ainsi les membres du bureau de notre association « Réussir l'égalité femmes-hommes » et dans **l'éducation et la sensibilisation à la lutte contre les préjugés et toutes les formes de discrimination**, il y a les préjugés et les discriminations liées au sexe.

Lors des différentes réunions organisées par les instances de la Réserve citoyenne j'ai constaté que très peu de réservistes s'étaient engagés sur cette thématique donc il nous a semblé qu'il pouvait être intéressant de vous en parler.

D'autre part, L'Éducation Nationale a signé avec d'autres ministères impliqués ( droits des femmes, enseignement supérieur, travail, agriculture,... ( il y a eu plusieurs changement d'intitulés des ministères)) la **Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018.**

Celle-ci est articulée autour de 3 chantiers prioritaires:

- 1. Acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes**
- 2. Renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes**
- 3. S'engager pour une plus grande mixité des filières de formation et à tous les niveaux d'étude.**

Et il est spécifié entre autres :

**Prévoir des formations à l'égalité et à la déconstruction des stéréotypes sexistes dans le cahier des charges de la formation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation**

**Intégrer des actions de formation à l'égalité et de déconstruction des stéréotypes sexistes dans la formation continue des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation.**

Cette convention n'est pas la première. Il y en a eu en

- 1984: Le texte de cette convention préconisait plusieurs axes d'action dont la mise en place, dans le cadre de la formation initiale des enseignants, d'une formation sur l'analyse des préjugés liés au sexe et leurs conséquences dans la vie sociale et professionnelle.
- 1989 suite à la loi d'orientation sur l'éducation qui précise, en son article premier, que "l'école contribue à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes".
- 2000 pour la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans le système éducatif, promotion d'une éducation fondée sur le respect mutuel entre les sexes et la formation des acteurs et la conception d'outils de promotion de l'égalité.
- 2006: Assurer auprès des jeunes une éducation à l'égalité entre les sexes, prévenir et combattre les violences sexistes, intégrer l'égalité entre les sexes dans les pratiques professionnelles et pédagogiques des acteurs et actrices du système éducatif, former l'ensemble des acteurs et actrices du système éducatif à l'égalité, intégrer l'égalité entre les filles et les garçons dans les projets des établissements d'enseignement.

Vous voyez donc que ces questions d'égalité filles-garçons figurent depuis longtemps dans les textes et ces conventions ont été signées par des gouvernements de tous bords. Sans doute, celles et ceux qui pensent que l'école doit se réduire à apprendre à « lire, écrire et compter » ne les connaissent-ils pas.

**Et notre FLOT dans ce contexte?** Nous pensons que c'est un outil à la disposition de tous les personnels de l'Éducation nationale car vous avez vu que la formation initiale et continue de ceux-ci inclut l'égalité filles-garçons. Il peut être utilisé dans les ESPE (écoles supérieures du professorat et de l'éducation) mais aussi individuellement par les professeur.e.s et les élèves. Et par toute personne motivée par ces questions, par vous toutes et tous ici présent.e.s. Le FLOT est proposé dans Canopé, anciennement Centre national de documentation pédagogique. Nous avons donc le feu vert du ministère.

Je vais donc vous le présenter: cette présentation sera forcément succincte, vu le temps imparti. Mais l'idée est que, en rentrant chez vous, vous vous connectiez pour en savoir davantage et que, quand vous aurez une, ou mieux, deux heures devant vous, vous suiviez une séquence, puis une autre... Vous pouvez suivre la formation avec ou sans inscription, mais l'inscription (gratuite) vous permet d'avoir accès au forum pour poster vos questions ou vos remarques.

## Être en responsabilité demain : Se former à l'égalité femmes-hommes

*1er FLOT / MOOC dédié à l'égalité femmes-hommes*



<http://fлот.sillages.info/?portfolio=se-former-a-egalite-femmes-hommes>